

DIRECTION GENERALE  
DIVISION ACHATS, MOYENS ET PATRIMOINE  
DIRECTION ADMINISTRATION DES MARCHES  
AVIS DE CONSULTATION NATIONALE  
N° 44/AT/DG/DAMP/DAM/2023



AVIS DE CONSULTATION NATIONALE N°44/AT/DG/DAMP/DAM/2023

« **Accompagnement à la mise en place d'un système de management de la sécurité du système d'information SMSI selon la norme ISO 27001 ainsi que la formation pour le compte d'Algérie Télécom** ».

**Conditions de participation :**

Les candidats au présent consultation nationale, doivent répondre aux conditions suivantes :

- Avoir au moins une **(01) référence justifiant** son expérience dans la mise en place et / ou l'audit, selon les normes ou Framework de de sécurité IT (**ISO ou BSI ou NIST ou CIS ou SOX ou PCI-DSS ou COBIT ou Cyber Essentials**), approuvée par des attestations de bonne exécution, et/ou des attestations de services faits, et/ou PVs de réception à compter de 2018
- Le chef de projet proposé doit être **certifié ISO 27001 Lead Implémenter** ;
- Un membre de l'équipe projet (autre que le chef de projet) doit être **certifié lead auditor**.

Ces critères doivent être justifiée par des documents probants.

**Groupement :**

Les soumissionnaires peuvent présenter leurs offres dans le cadre d'un groupement momentané d'entreprises constitué d'entreprises publiques, privées ou de groupements mixtes à l'effet de soumissionner à la présente consultation, sous réserve du respect des règles relatives à la concurrence.

Les représentants des sociétés intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet de l'entreprise** à l'adresse ci-après :

ALGERIE TELECOM - DIRECTION GENERALE  
DIVISION ACHATS, MOYENS ET PATRIMOINE  
DIRECTION ADMINISTRATION DES MARCHES  
DEPARTEMENT GESTION ET SUIVI DES COMMISSIONS  
SERVICE CHARGE DU LANCEMENT DES CONSULTATIONS BLOC « D »  
RN N°05, CINQ MAISONS, MOHAMMADIA, ALGER.

Contre le versement auprès de la banque BNA agence 648 El Mohammadia (au niveau du siège de la direction générale d'Algérie Télécom), d'un montant de deux mille dinars (**2.000,00 DA**), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : n°001006480300000001/42.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

**Les offres doivent être présentées comme suit :**

Le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière doivent être insérés dans des enveloppes séparées et fermés indiquant sur chaque enveloppe la dénomination du soumissionnaire la référence et l'objet de la consultation ainsi que sur chaque pli correspondant, la mention « **DOSSIER ADMINISTRATIF** », « **OFFRE TECHNIQUE** », « **OFFRE FINANCIERE** ».

**Le dossier administratif comprend l'original du dossier administratif** en format papier et support électronique.

**L'offre technique comprend l'original de l'offre technique** en format papier et support électronique.

**L'offre financière comprend l'original de l'offre financière** en format papier et support électronique.

Les trois (03) enveloppes seront insérées dans une autre enveloppe externe fermée et anonyme, comportant les mentions suivantes :

**ALGERIE TELECOM  
DIRECTION GENERALE  
DIRECITION ADMINISTRATION DES MARCHES  
CONSULTATION NATIONALE N°44/AT/DG/DAMP/DAM/2023  
« Accompagnement à la mise en place d'un système de management de la sécurité  
du système d'information SMSI selon la norme ISO 27001 ainsi que la formation  
pour le compte d'Algérie Télécom »  
ROUTE NATIONALE N°05, CINQ MAISON, MOHAMMADIA, ALGER  
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »**

La durée accordée pour la préparation des offres est de **Vingt-un (21)** calendaires à partir du **25/10/2023**. La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres le **14/11/2023** de **08h00** à **14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.

